



Nouvelles communales

Extrait des décisions du Conseil communal du 19 février 2026

Constructions

Le Conseil communal décide des autorisations suivantes :

- Projet de réaménagement de combles pour la création d'un appartement indépendant au bâtiment existant.
- Projet de rénovation d'une maison avec changement des fenêtres, isolation des façades et toiture et installation de panneaux photovoltaïques.
- Projet de construction d'une annexe avec agrandissement d'un chalet.
- Projet de pose d'une pergola bioclimatique.
- Projet de construction d'un immeuble de logements collectifs, d'un commerce et d'un parking couvert.
- Projet de construction de 7 chalets d'habitation Minergie sous conditions.

Police - Offre financière pour APP-AO

Le Conseil décide de valider l'offre d'Abraxa, proposant le lien entre le programme de la police qui permet l'établissement d'amendes d'ordre et le futur système de paiement des parkings à la Tzoumaz, pour un montant de CH 4'259.15.

Travaux publics - adjudication

Le Conseil communal décide de valider les devis suivants :

- TP : broyeuse à branche sur remorque à tourelle pivotante - Terretaz SA - CHF 40'948.30.
- STEP : centrale de ventilation à charbons actifs - GDClimate - CHF 20'542.50.
- Entretien torrents : Triage Forestier (sous réserve livraison de la broyeuse) – CH 15'748.45.
- Skate-park : minéralisation béton – Vertikal Technik AG – CH 1'130.
- Etat des canalisations : analyse inspection des caméras et résultats dans SIT – Geo2Rives – CH 4'232.10.